

Le chiffre du jour

6 comme le nombre de numéros de la Perle du Léman parus depuis la création du magazine d'actualité locale de Rolle et sa région. Un chiffre auquel il faut ajouter le numéro zéro paru en septembre 2015. Le n°6 sort ce vendredi.

MORGES

Plafond d'endettement inchangé

La Municipalité opte pour la continuité en proposant de renouveler le plafond d'endettement en vigueur pour les cinq ans à venir, soit le total de 195 millions de francs. Le Conseil communal délibèrera.



« Notre agenda d'expositions est plein jusqu'en 2021 »
SALVATORE GERVASI
CONSERVATEUR FONDATION BOLLE, MORGES

CINÉMA

Du Miyazaki à Gland'Écran

Petits et grands seraient bien inspirés de réserver leur mercredi après-midi du 2 novembre. Le très beau dessin animé «Ponyo sur la falaise» sera projeté au théâtre de Grand-Champ.

VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Ambulancière pour les animaux

MÉTAMORPHOSE

A cinquante ans, elle choisit de gagner moins mais de vivre beaucoup mieux.

ANNE DEVAUX
adevaux@lacote.ch

Enfant, Christine Jaques habitait à Nyon, au chemin d'Eysins. «C'était au milieu des champs, à cette époque» se souvient-elle. Déjà, elle ramenait les animaux qu'elle trouvait sur son chemin.

Aujourd'hui, Christine Jaques a 53 ans, elle est veuve depuis onze ans, et raconte son parcours professionnel en peu de mots: «J'étais caissière à la Migros de Rolle depuis douze ans, quand ils ont fait les travaux, j'ai été transférée à Lausanne. Au bout d'un an, j'ai pété un câble».

Elle démissionne et, depuis quatre ans, se consacre à sa passion pour les animaux, autres que les siens très nombreux, chiens, chats, lapins, tortues, oiseaux, ce qui pose quelques problèmes de voisinage. Elle possède également un cheval et bichonne deux ânesses à Gingins.

L'exercice d'un don

Après avoir lâché son poste de caissière, elle commence par

donner un coup de main à son fils, paysagiste, le temps d'organiser sa propre activité et de se faire connaître.

Sous l'appellation «Dépannimaux», Christine Jaques offre une série de prestations de service qui va de la promenade des chiens à la garde au domicile des propriétaires d'animaux en passant par le transport d'urgence jour et nuit.

Le Dr. Glatt, vétérinaire à Rolle, qui la connaît bien, passe alors le mot. Le bouche à oreille fait son chemin et, aujourd'hui, les vétérinaires de La Côte n'hésitent pas à solliciter Christine Jaques pour des transports d'animaux malades ou blessés. Les vétérinaires inscrits dans le système de garde de La Côte recommandent ses services. Le Dr. Boukhalfa, vétérinaire à Morges, précise «elle est la seule à se déplacer sur La Côte et elle existe officiellement dans notre service de garde. Sa présence est capitale, le service de garde ne possède pas d'ambulance équipée et professionnelle».

Transport en douceur

Parmi ses souvenirs, elle raconte le plus frappant avec émotion: «Je suis allée chercher une chienne chez le véto pour la conduire au Tierspital à Berne en sa-



Christine Jaques avec deux de ses chiens, «Punky» dans ses bras et «Marietta», mélange de pitbull et de lévrier, arrivée d'Espagne à l'âge d'un an. Marietta était couverte de cicatrices dont une grosse suture sur la poitrine. Il lui a fallu une année pour ne plus paniquer ni craindre l'abandon. ADX

chant que peut-être elle ne tiendrait pas le temps du voyage; et finalement, trois semaines plus tard, je suis allée la rechercher. C'était le plus beau des cadeaux de la ramener vivante et en forme». Le coffre de sa voiture est aménagé de façon à y placer l'animal à transporter sur un grand drap dans lequel elle l'emballait délicatement et qui lui sert de civière souple, comme «ce chien en fin de vie qui pesait 45 kg, on l'a mis dans le drap pour le déplacer délicatement».

Les animaux et les gens

Christine Jaques reconnaît que sa passion pour les animaux est intimement mêlée au plaisir d'apporter de l'aide à son prochain: «Je m'arrange toujours pour ne pas laisser les gens dans le désarroi. Si je les emmène avec leur animal pour une euthanasie, je reste avec eux le temps qu'il faut».

Mais elle accompagne aussi les personnes chez le vétérinaire avec leur animal.

Le Dr Boukhalfa relève son empathie et sa bonne connaissance des animaux. «J'ai un client dont le chien est intenable. Madame Jaques est la seule à pouvoir le maintenir calme pendant la consultation».

Elle peut tout aussi bien passer une semaine chez quelqu'un pour lui permettre de partir en vacances, pendant qu'elle garde les animaux de la maison. «Je n'ai jamais eu peur de me faire mordre, je pense que j'ai un don avec les ani-

maux. Chaque fois que je caresse un animal, j'ai tendance à le palper», dit-elle en laissant ses mains virevolter sur un animal imaginaire. C'est ainsi qu'elle a sauvé le chat «Casimir», qui souffrait d'un œdème pulmonaire grave. En arrivant un matin pour le nourrir, elle s'inquiète de ne pas le voir. Elle le trouve sous un lit, tout froid mais vivant. Sa réactivité a permis au vétérinaire de l'animal de le soigner in extremis. ◉

« Les animaux sont reconnaissants, c'est ma joie de vivre. Je gagne moins bien ma vie mais je fais ce que j'aime. »

CHRISTINE JAQUES FONDATRICE DE «DÉPANNIMAUX»

Ils lancent une pétition contre le projet d'immeuble pour migrants

NYON Les membres de l'association «Nyon Responsable» partent en croisade pour s'opposer à la construction du foyer.

Le projet de bâtiment d'accueil pour requérants d'asile, à la rue Saint-Jean, continue de faire des remous. Dans la foulée de la séance d'information sur le sujet, tenue le 20 septembre en présence des autorités locales, cantonales et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), une association de riverains mécontents s'était constituée. Cette dernière, baptisée «Nyon Responsable», lance aujourd'hui une pétition.

Le document est adressé au Conseil communal car c'est lui qui se prononcera (vraisemblablement le 14 novembre) sur le projet retenu. A savoir un petit immeuble pouvant accueillir jusqu'à 180 requérants d'asile

(hommes seuls, couples et familles) ainsi que des locaux administratifs de l'EVAM.

«Disproportionnée»

Concrètement, «Nyon Responsable» demande aux élus de donner un préavis négatif. Et aux autorités de revoir leur copie. Ses arguments sont les suivants. Premièrement, elle craint que ce foyer favorise «le communautarisme et l'exclusion» et engendre «un ghetto» de migrants, pour reprendre les termes utilisés dans le feuillet accompagnant la pétition.

Deuxièmement, elle estime que la capacité d'accueil envisagée est disproportionnée. «A titre comparatif, le foyer le plus important construit à Lausanne est de 85 personnes pour 400 000 habitants dans l'agglomération lausannoise», explique-t-elle. En passant, le collectif reproche également à la Municipalité son manque de



La parcelle sur laquelle pourrait être érigé le bâtiment d'accueil. SIGFREDO HARO

communication préalable sur le dossier.

En conclusion, «Nyon Responsable» ne se dit pas for-

mellement opposée à un foyer d'accueil. Mais elle milite en faveur d'une structure plus modeste, pouvant héberger un

maximum de cinquante requérants. Elle souhaite aussi que le bâtiment inclue des personnes à revenus modestes,

des personnes âgées et des étudiants. Pour plus de mixité.

Assumer sa part

De leur côté, la Municipalité, le canton et l'EVAM ont déjà expliqué leur position à plusieurs reprises: Nyon doit assumer sa part dans l'accueil des demandeurs d'asile et ceci conformément à la clef de répartition fixée par la Confédération. Ce qui représente un quota d'environ 200 personnes, la proportion actuellement arrêtée pour toute ville de plus de 20 000 habitants.

Selon les chiffres transmis par la Municipalité, seuls 25 demandeurs d'asile sont actuellement hébergés en appartements sur le territoire de la commune. D'où la décision de l'exécutif de déposer, au mois de juin dernier, un préavis demandant au Conseil d'octroyer un droit de superficie à l'EVAM pour une durée de 50 ans. ◉ AGO